

# LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.— J. Novicov.

—Il n'est pas de plus grand gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

## CONSIDERONS ENCORE

**Le marchand doit rendre le commerce local attrayant et facile — L'échange et l'achat des produits agricoles sont nécessaires. — Le cultivateur doit offrir des produits de première qualité.**

**Les magasins spécialisés sont devenus nécessaires à la vie du commerce local. — Une bonne entente entre les marchands au moyen d'une association rendra le commerce plus facile.**

On a cru, dans certains milieux, qu'en dénonçant l'achat sur catalogue, nous visions les cultivateurs et voulions faire de la publicité pour les marchands de la ville. Sur cette question, comme d'ailleurs toutes les autres que nous traitons, nous n'avons aucun parti pris, excepté celui du bien général de la population dont nous voulons servir les intérêts.

Les cultivateurs ne sont pas plus à blâmer lorsqu'ils achètent sur catalogue que les citadins; peut-être le sont-ils moins, car en bien des cas, le marchand de campagne n'offre pas toute la variété de marchandises que l'on trouve en ville, le cultivateur demeure loin des magasins et le transport est assez difficile. Si, sous certaines conditions, l'achat sur catalogue est tolérable, il ne faut pas en abuser jusqu'à l'égoïsme ou l'ingratitude.

Est égoïste celui qui préfère envoyer son argent à l'étranger que de le porter au marchand local, parce que ce dernier semble s'enrichir à ses dépens. C'est bien être mesquin que de coopérer à la prospérité des étrangers qui s'en servent trop souvent contre nos intérêts, et de la refuser au marchand de son village parce qu'il possède une limousine et semble vivre à l'aise.

C'est être un ingrat que de profiter du crédit qu'accorde le marchand du village pendant la saison de culture, et d'envoyer son argent dans les villes étrangères au temps de la récolte ou à la sortie des chantiers.

Heureusement qu'en général notre population agricole ne mérite pas ces qualificatifs. Si nous les employons aujourd'hui c'est pour répondre à quelques lettres que nous avons reçues ces jours derniers dont la teneur marque ce mauvais esprit.

Nous disions précédemment que notre but n'est pas de faire une publicité à quelques marchands en particulier. C'est néanmoins une réclame gratuite pour tous les commerçants du comté de Madawaska. Elle leur vaudra en autant qu'ils travailleront à rendre le commerce local plus attrayant et plus facile.

Ils ont pour cela bien des moyens à leur disposition. L'échange des produits contre des marchandises est, à la campagne et même dans nos petites villes, l'un des meilleurs. L'achat des produits agricoles par le marchand local est une nécessité dans notre commerce; il est avantageux pour le marchand et un stimulant pour le cultivateur qui sera assuré d'un marché constant. Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'il n'y aura pas d'engorgement de produits agricoles sur notre marché pour bien des années à venir, car la production actuelle locale de légumes, de viande, d'œufs et de beurre est bien inférieure à la consommation.

Si le marchand doit acheter d'abord les produits de la région, le cultivateur ne doit pas en négliger la qualité. La concurrence oblige le marchand à offrir en vente que la marchandise de première qualité. Il est prêt à payer plus cher pour l'obtenir, mais il la lui faut. Les œufs doivent être frais, le beurre doit être bon, la viande doit provenir d'un animal engraisé à point. Le marchand l'exige parce que sa clientèle l'exige. Qui doit-on blâmer, s'il peut obtenir cette première qualité dans la région? Qui est blâmable s'il ne peut se la procurer en quantité suffisante?

Le marchand rendra son commerce attrayant par le bon service qu'il donnera au public, par sa courtoisie envers tous et sa bonne humeur en tout temps.

Il rendra le commerce local plus facile en offrant une plus grande variété dans les différentes lignes. Ceci s'applique surtout aux marchands de nos petites villes, qui cherchent à embrasser toutes les lignes sans s'occuper du choix qu'ils peuvent offrir dans chacune d'elles.

La spécialité est à l'ordre du jour dans le commerce comme dans l'industrie. Elle est devenue nécessaire aux petits marchands justement pour lutter contre le commerce sur catalogue. On comprend facilement qu'un marchand de chaussures qui achète en quantité plusieurs variétés, paiera moins cher au manufacturier et pourra vendre à meilleur marché que le marchand général qui n'en achète que quelques douzaines.

Le public obtient un meilleur service étant presque toujours assuré de trouver dans les magasins spécialisés ce dont il a besoin. C'est le principe du moindre effort qui gouverne le monde. On préfère souvent s'asseoir confortablement à une table, feuilleter un catalogue, et commander un article pour lequel on paiera quatre ou cinq jours avant de le recevoir, que d'avoir à visiter cinq ou six magasins, perdre peut-être une après-midi pour revenir par

## G. N. TRICOCHÉ VARIETES LE CHEVAL DE NAPOLEON

Nous sommes si accoutumés à l'intelligence des chiens, que nous négligeons trop, il semble, de rendre justice, sous ce rapport, aux autres animaux. Prenons le cheval, par exemple. On s'accorde, en général, à lui trouver une bonne mémoire; mais bien peu de gens cherchent à cultiver ses autres facultés intellectuelles. Le plus souvent, on le considère comme ombrageux et même rétif, alors que c'est l'homme lui-même qui a donné à l'animal ces défauts, en l'élevant de travers, ou avec négligence, et sans faire appel au côté affectueux du cheval. Sous ce rapport, il n'est pas possible de citer un meilleur exemple qu'un homme qui ne péchait certes pas par un excès de sensibilité: Napoléon Ier. Ce dernier, en effet, a dit quelque part: "Le cheval possède une mémoire, connaissance et affection." Parmi les faits qu'il mentionne à l'appui de son affirmation, il en est un particulièrement intéressant, parce qu'il touche à

un point rarement traité par les naturalistes. Nous voulons parler de la fierté du cheval. Il a été remarqué par diverses personnes qu'un cheval bien soigné, bien bichonné, finit par se rendre compte de la chose, et prend un air de supériorité à l'égard de ses semblables. Napoléon nous apprend qu'un de ses chevaux se comportait tout à fait différemment lorsqu'il montait que quand le cavalier était un groom des écuries impériales. Aussitôt que l'empereur était en selle, l'animal se mettait à caracolier, à piaffer, la tête renversée en arrière. Du reste, cette bête, si docile avec l'empereur, refusait de se laisser monter par aucune autre personne, sauf le palefrenier qui s'occupait d'elle habituellement. Mais alors, elle semblait regarder cela comme un mal nécessaire: loin de chercher à "faire la belle", elle prenait incontinent l'attitude d'une rosse ordinaire, affligée d'une indolence tristesse.

George Nestler Tricoché

fois sans avoir trouvé l'article nécessaire.

Les magasins spécialisés rendent le commerce plus facile. C'est ce qui permet la subsistance de tant de magasins dans les grandes villes.

La coopération, la bonne entente entre les marchands faciliteraient également les affaires. Notre siècle est aux associations. Les industries, les professions, les métiers se groupent en associations. Pourquoi? Toujours dans le but de surveiller leurs intérêts, de promouvoir leur position sociale. Nos marchands, n'ont-ils pas d'intérêts en jeu? Il y a au moins le bien général du commerce auquel chaque marchand doit s'intéresser. La Chambre de Commerce locale, maintes fois ressuscitée, semble encore disparue. L'association des marchands-détaillants a eu une existence éphémère. A quoi cela tient-il?

Ces quelques considérations suffisent pour montrer la nécessité de coopération entre le client et le marchand et les marchands entre eux si l'on veut faire face au danger économique qui nous menace. L'achat sur catalogue, malgré ses grands inconvénients, gagne chaque jour du terrain. Le catalogue illustré a sur notre population une emprise surprenante. Si nous ne réagissons pas, si nous continuons à envoyer nos dollars à l'étranger par milliers, un temps de crise viendra. Les petits marchands disparaîtront peu à peu. Les plus fortunés, devenus prudents, s'allieront pour ne plus vendre à crédit. Plusieurs adoptent déjà cette méthode.

Qui en souffrira le plus? Le journalier, le cultivateur, ceux qui ont légitimement besoin de crédit en certaines circonstances.

J.-G. B.

## LE CARDINAL ROULEAU

Toute l'Eglise catholique du Canada s'est sentie honorée de la haute distinction que Notre Saint Père le Pape vient d'accorder à Sa Grandeur Mgr Rouleau, archevêque de Québec, en l'élevant à la haute dignité de cardinal.

D'esprit nous nous joignons aux grandes fêtes qui se déroulent cette semaine à Québec pour saluer le retour de Son Eminence le cardinal Rouleau au milieu des siens. Nous savons d'avance que le nouveau titulaire justifiera pleinement la confiance que le Souverain Pontife a placée en lui, et qu'il rendra d'éminents services à ses fidèles du diocèse de Québec et à toute la communauté catholique canadienne, comme ses prédécesseurs dont nous vénérons la mémoire.

L'Eglise n'est pas une simple société d'âmes, elle est une société extérieure. Comme telle, elle possède une hiérarchie instituée par Jésus-Christ, se composant d'un personnel dirigeant muni de l'autorité sur les fidèles.

Pour le profit de plusieurs de nos lecteurs, nous expliquerons en quelques lignes ce que sont les cardinaux. Leur nombre, dans le monde entier est de soixante-dix. Ce chiffre actuel remonte à Sixte-Quint et date de la fin du XVIe siècle. Il n'a rien de sacramentel et peut être modifié par décret pontifical.

Les cardinaux sont des ecclésiastiques, la plupart évêques, d'autres prêtres, choisis par le pape pour l'aider de leurs conseils et de leur activité dans le gouvernement de l'Eglise.

Six portent le titre de "cardinaux-évêques" et exercent leurs pouvoirs dans les diocèses voisins de la ville de Rome.

Cinquante autres portent le titre de "cardinaux-prêtres". Ils sont revêtus du caractère épiscopal, et la plupart sont placés à la tête de diocèses répartis dans les pays de l'ancien monde et du Nouveau.

## INSTRUISSONS-NOUS LES PERES DE LA CONFEDERATION

Dans l'histoire du Canada, les Pères de la Confédération occupent le rang que les signataires de la Déclaration de l'Indépendance occupent dans l'histoire des Etats-Unis. Comme chez nos voisins, tout ce groupe de nos fondateurs commande notre gratitude et notre vénération; mais certains noms se fixent d'eux-mêmes dans notre souvenir comme ceux des maîtres ouvriers qui ont dominé dans la réalisation de cette vaste entreprise nationale.

De même qu'aux Etats-Unis les noms de Washington, de Jefferson, d'Adams, de Madison et deux ou trois autres rappellent les principaux collaborateurs de la Déclaration de l'Indépendance américaine, les noms de MacDonald, Cartier, Tupper, Galt, Chapais, Taché, Brown, Langevin et McGee évoquent en notre mémoire les principaux meneurs des factions politiques qui se concertèrent avant 1867 pour réunir et associer, en un immense Dominion canadien, les colonies éparpillées et débilées de l'Amérique britannique du Nord.

Tous ne pouvaient évidemment remplir un rôle de premier plan. Chacun fit sa part, dans la sphère où s'exerçait son influence ou son activité. Nous devons autant de gratitude à ceux des Pères de la Confédération qui ont participé moins brillamment peut-être, mais aussi efficacement au grand oeuvre, dans les législatures coloniales ou parmi les populations alors étrangères les unes aux autres et qui se donnèrent la main pour participer à la conférence décisive de Québec, en octobre 1864.

A cette conférence de Québec le Canada (qui comprenait à cette époque le territoire de Québec et d'Ontario) était représenté par Sir Etienne-P. Taché, John A. MacDonald, Sir George-Etienne Cartier, William McDougall, George Brown, Alexander Galt, Alexander Campbell, Oliver Mowat, Sir Hector-L. Langevin, James Cockburn, Thomas D'Arcy McGee, J.-C. Chapais; la Nouvelle-Ecosse était représentée par Charles Tupper, W. A. Henry, R. B. Dickey, Jonathan McCully, A. C. Archibald; le Nouveau Brunswick, par S. L. Tilley, John M. Johnson, Peter Mitchell, Charles Fisher, Edward Chandler, W. H. Steeves, John H. Gray, Edward Palmer, W. H. Pope, George Coles, T. H. Haviland, Edward Whelan, A. A. McDonald, Terrebonne, par F. B. T. Carter et John Ambrose Shea.

La plupart de ces hommes politiques s'étaient déjà réunis à Charlottetown, un mois auparavant, pour préparer la grande Conférence de Québec. Tous collaborèrent aux résolutions qui devaient être adoptées à Québec et les firent valoir auprès de leurs législatures respectives. A l'exception des délégués de Terre-Neuve à Westminster, en 1864, pour mettre la dernière main à la rédaction définitive de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, charte de notre Dominion du Canada.

Après bien des tergiversations, Terre-Neuve décida finalement de se tenir à l'écart. En 1895, l'ancienne colonie terre-neuvienne délégua des représentants à Ottawa pour reprendre les pourparlers d'adhésion. Malheureusement, ces négociations n'aboutirent point, et n'ont pas été reprises.

L'Île-du-Prince-Edouard débattit durant plusieurs années et, en 1873, dans l'intervalle, au Co

inalement effectuait son adhésion dans l'Union et forma la province de la Rivière-Rouge entraînant du Manitoba; puis, un an plus tard, la Colombie-Britannique suivit son exemple. La Saskatchewan et l'Alberta se joignirent à l'Union en 1905.

Par une singulière coïncidence ceux John-Hamilton Gray figurèrent à la Conférence de Québec. L'un avait été premier ministre de l'Île-du-Prince-Edouard; l'autre devint juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

## OUBLIE-T-ON

Quel doux mystère que cette affection qu'éprouvent deux êtres au premier moment de leur rencontre. Cette amitié née de coeurs presque toujours lents à se révéler, demeurera une amitié incréme malgré la distance et le temps.

Quinze années se sont écoulées, apportant des événements joyeux et tristes. Pendant ce temps la vie a placé sur notre chemin de nombreux tuteurs aimés. Aucun n'égale celle dont le souvenir est plus doux que celui de mon oncle très souvent attristé.

Une figure souriante, une jeune tête blonde semblait me sourire de très loin. Je ne pus jamais oublier l'aimable fillette qui, un jour, vint mettre dans notre vie le couvent un rayon de soleil.

Elève comme nous, elle était l'âme de tous. Mais moi, qui de nature ne me confie à personne, j'en avais fait mon idole. Une ardeur, une bonne parole d'elle me valaient plus que toutes les loges des religieuses.

Un jour la maladie nous frappa toutes deux. Nous nous trouvâmes alitées dans une chambre d'hôpital. Plus âgée et plus courageuse que moi, elle oubliait ses douleurs pour me consoler et m'encourager, car je me sentais mourir contre l'infiniment qui ne paraissait bien cruelle.

Mon mal s'étant aggravé, sur ses recommandations du médecin je dus suspendre mes études. Je quittai cette amie après un baiser d'adieu. Nos jours étaient humides de larmes. J'apparis plus tard qu'elle avait quitté le couvent et rentré dans sa famille.

L'année suivante je repris mes études, mais la place de mon amie était vide. Je souffris de son absence. Je ne pouvais reprendre mon coeur qui s'était donné tout entier.

Quinze ans ont passé depuis que je dus me séparer de celle qui m'était si chère. Toutes deux, nous avons vieilli, mais notre amitié ne s'est point refroidie. La Providence qui nous a tracé des chemins bien différents, nous jetait soudainement l'une près de l'autre.

Elle demeure maintenant avec moi. Ma joie est celle d'une fillette de couvent. Comme jadis, je lui dirai mes joies, mes soucis et j'attendrai d'elle un bon mot, un conseil. Ensemble nous parlerons de notre enfance, ensemble, nous rirons de tout ce que nous venons de nos espérances de pensionnaires.

La vie nous ménage d'agréables surprises, et les joies qu'elle nous cause nous font oublier les misères qu'elle comporte. Il faut en profiter puisqu'elles ne peuvent durer toujours.

Plus tard, lorsque les ans auront blanchi nos têtes, ces jours de bonheur ajouteront quelques fleurs à gerbe de nos souvenirs.

Tante Marie

Quatorze cardinaux-diacres, tous revêtus de la prêtrise, résident à Rome et assistent le Pape dans les travaux des Congrégations Romaines.

Nous voyons ainsi que l'honneur qui vient d'être décerné à Son Eminence le Cardinal Rouleau est plus qu'ordinaire. Nous joignons nos respectueuses félicitations à tant d'autres qu'à reçues le vénérable prélat, et l'hommage de notre entière soumission à l'Eglise notre Mère, dont il est aujourd'hui l'un des membres les plus distingués.

J.-G. B.